

Epidémie de rougeole

Madame, Monsieur,

Veuillez prendre le temps de lire ce message avec attention.

Une nouvelle flambée de rougeole ravive l'épidémie qui sévit en Suisse depuis novembre 2007. Sachant que la protection par vaccin contre la rougeole est insuffisante chez certains jeunes adultes, vous êtes invités à prendre connaissance des mesures qui s'imposent dans une telle situation.

Or les universités, constituées de milliers de jeunes adultes qui, très souvent, ne sont pas ou insuffisamment vaccinés, constituent un environnement particulièrement propice à la propagation des maladies infectieuses. Ainsi, plusieurs dizaines d'étudiants de l'EPFL – UNIL et de l'UNINE ont contracté cette maladie ces deux dernières semaines.

C'est pourquoi, si vous êtes né après 1963, vous devez vous assurer d'avoir reçu deux doses de vaccin contre la rougeole durant votre enfance ou votre adolescence pour être efficacement protégé. Les personnes qui ont reçu qu'une seule dose de vaccin risquent toujours de contracter la maladie. Il vous est donc vivement recommandé de vérifier votre carnet de vaccination en vous référant au document joint. Dans le doute, la vaccination est toujours recommandée ; si des anticorps existent déjà, ils neutraliseront le vaccin et le risque d'effets secondaires est nul. Rappelons que le vaccin est contre-indiqué pour les femmes enceintes ou les personnes qui présentent un problème d'immuno-suppression.

D'autre part, si vous présentez les symptômes suivants :

Soit un rhume, soit une toux, soit une conjonctivite (infection des yeux) avec une fièvre – qui peut être élevée -, combinaisons qui sont classiquement suivies après quelques jours par des plaques rouges apparaissant sur le visage et s'étendant ensuite à l'ensemble du corps, vous devez immédiatement consulter votre médecin traitant ou le Service des urgences.

Si un cas de rougeole se déclarait, il serait demandé au malade de rester au minimum quatre jours à domicile et aussi longtemps que dure l'érythème (rougeur de la peau). Les proches du malade devraient vérifier au plus vite s'ils sont protégés contre la rougeole par une vaccination – **2 injections** – ou en ayant déjà eu cette maladie.

Qu'est-ce que la rougeole?

La rougeole est une infection extrêmement contagieuse. Le virus se transmet d'une personne à l'autre par les gouttelettes de sécrétions produites lors d'éternuement et d'accès de toux ; celles-ci sont invisibles, mais restent en suspension dans l'air que l'on respire, notamment dans les endroits peuplés. Cette infection, si elle est parfois bénigne chez le jeune enfant, peut entraîner de graves complications, telles que pneumonie, hépatite (inflammation du foie) myocardite (inflammation du cœur), encéphalite (inflammation du cerveau). L'encéphalite peut laisser de séquelles neurologiques ou entraîner la mort, particulièrement chez les jeunes adultes.

En vous remerciant de l'attention que vous prêtez à ces recommandations, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.